Agence des aires marines protégées	**Compte-rendu des marées – fin juillet début août 2015**
	Lieu et date : Golfe normand-breton du 31 juillet au 4 août 2015
	Intitulé de l'action : LIFE+ « Pêche à pied de loisir », Mission de sensibilisation des pêcheurs à pied aux bonnes pratiques (B3)
Life – Pêche à pied de loisir – Pêcher intelligent, Pêcher durablement	**Objet du document :** Compte-rendu
	Date du document : 13/08/2015
	Rédaction : F.CORBAIN & A.PERUCAUD **Diffusion :** Publique

Dans le cadre du programme LIFE+ environnement politique et gouvernance « Expérimentation pour une gestion durable et concertée de la pêche à pied récréative », coordonné par l'Agence des aires marines protégées, diverses actions ont été menées du vendredi 31 juillet au mardi 4 août 2015 sur les côtes du Golfe Normand-Breton.

Bilan des actions menées :

Au cours de ces cinq jours, plusieurs « marées de sensibilisation » aux bonnes pratiques ont été menées sur le territoire :

- Le 31/07 à **Saint-Martin-de-Bréhal** par l'Agence
- Le 31/07 à **Erquy** par le Syndicat Mixte « Grand Site Cap d'Erquy - Cap Fréhel »
- Le 01/08 sur **Chausey** (Grande-Île) par l'Agence
- Le 01/08 à **Gouville-sur-Mer** par l'APP2R et l'Agence
- Le 02/08 à **Saint-Martin-de-Bréhal** par l'Agence
- Le 02/08 à **Champeaux** par l'Agence
- Le 02/08 à **Saint-Jacut-de-la-Mer** par l'Agence
- Le 03/08 à **Saint-Malo** par l'association Cœur Emeraude et l'Agence
- Le 03/08 à **Saint-Martin-de-Bréhal** par l'APP2R
- Le 03/08 à **Cancale** par le CPIE de la baie du Mont-Saint-Michel
- Le 04/08 à **Blainville-sur-Mer** par l'APP2R

Relevé d'informations lors des marées de sensibilisation

Ces actions permettent d'aller à la rencontre des pêcheurs à pied pour les sensibiliser à la réglementation en vigueur et aux bonnes pratiques de pêche. Afin d'engager la discussion, et permettre aux personnes de disposer d'un outil de mesure pratique et résumant la réglementation du département concerné pour l'année en cours, les différentes équipes disposent de réglettes de pêche à pied pouvant être distribuées à chaque pêcheur rencontré. Celle-ci contient, pour les espèces les plus recherchées, l'ensemble des informations relatives aux tailles minimales de captures, aux quotas et aux périodes de pêche autorisés. Quelques bonnes pratiques permettant une pêche plus respectueuse de l'environnement y sont également listées.

Exemple de réglette distribuée lors des opérations de sensibilisation

Ces rencontres permettent également aux médiateurs de relever un certain nombre d'informations relatives aux outils de mesures, aux espèces recherchées et à la conformité des pêches. Elles sont également l'occasion de prendre en compte les principales remarques des pêcheurs (état sanitaire, état de la ressource, conflits d'usage…).

Les différentes équipes du projet ont également profité de leur présence sur les sites afin d'effectuer des comptages et estimations du nombre de pêcheurs à pied présents avant l'heure de basse mer. Ils permettent de mieux appréhender la fréquentation des pêcheurs à pied sur les différents sites.

Site	Date	Nombre de PAP[1] observés
Ouest Cotentin – Saint-Martin-de-Bréhal	31.07.2015	Environ 500
Ouest Cotentin – Gouville-sur-Mer	01.08.2015	Environ 70
Champeaux	01.08.2015	Environ 500
Saint-Jacut-de-la-Mer	02.08.2015	172
Ouest Cotentin – Saint-Martin-de-Bréhal	02.08.2015	Environ 1 200
Saint-Malo	03.08.2015	45
Erquy – Îlot Saint-Michel	03.08.2015	136

Durant cette période, d'autres actions de sensibilisation sur la pêche à pied ont été réalisées par nos partenaires:

- Quatre initiations à la pêche à pied par l'APP2R et AVRIL sur le secteur d'Agon-Coutainville.
- Une sortie « coquillages et crustacés » à Saint-Germain-sur-Ay par le CPIE du Cotentin ;
- Cinq animations « Grandes marées responsables » par le Syndicat Mixte « Grand Site Cap d'Erquy - Cap Fréhel » en partenariat avec « Cap Educ' Nature » ;
- La tenue d'un stand « pêche à pied / découverte de l'estran » au festival « Coutainville La Plage » à Agon-Coutainville par l'APP2R et AVRIL ;
- La tenue d'un stand au festival « Coutainville La Plage » à Agon-Coutainville par le CPIE du Cotentin ;
- La sensibilisation des pêcheurs sur l'estran et en bateau sur l'archipel de Chausey durant toute la période des grandes marées par les gardes du SyMEL ;
- L'accueil du public au « petit musée de la pêche à pied » à Agon-Coutainville par l'APP2R.

[1] PAP : Pêcheur à pied

En quelques chiffres…

Sur l'ensemble de ces cinq jours ce sont au moins 1 115 réglettes qui ont été distribuées par l'Agence et ses partenaires (CPIE Cotentin, APP2R, CPIE Baie du Mont Saint-Michel, Syndicat Mixte « Grand Site Cap d'Erquy - Cap Fréhel »). On peut par ailleurs estimer le nombre de personnes sensibilisées à 1 390 individus. Cette estimation prend en compte l'ensemble des personnes directement formées sur l'estran, et lors des animations (APP2R, CPIE Cotentin) ; en revanche, elle n'inclue pas les personnes de passage sur les différents stands et au musée.

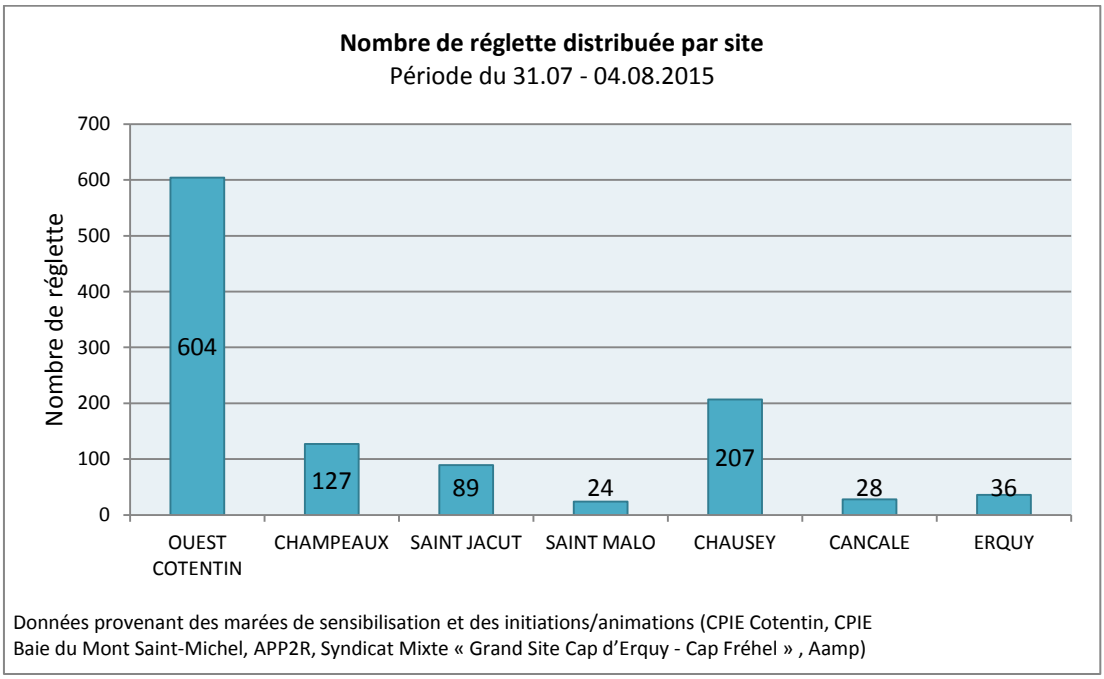

Données provenant des marées de sensibilisation et des initiations/animations (CPIE Cotentin, CPIE Baie du Mont Saint-Michel, APP2R, Syndicat Mixte « Grand Site Cap d'Erquy - Cap Fréhel » , Aamp)

Contrairement aux autres sites, le site « Ouest du Cotentin » représente un ensemble de communes. Ceci explique la part plus importante d'informations diffusée.

Le graphique qui suit représente sur l'ensemble des pêcheurs rencontrés (par l'Aamp, AVRIL/APP2R, le Syndicat Mixte « Grand Site Cap d'Erquy - Cap Fréhel » et le CPIE de la baie du Mont Saint-Michel), la part de ceux équipés d'un outil de mesure (bleu clair) et celle de ceux n'en possédant pas (bleu foncé). Au total, la fraction des pêcheurs ne possédant pas d'outil de mesure est évaluée à 66,9% des groupes rencontrés. Les actions de sensibilisation sont donc importantes car un réel manque d'information est constaté.

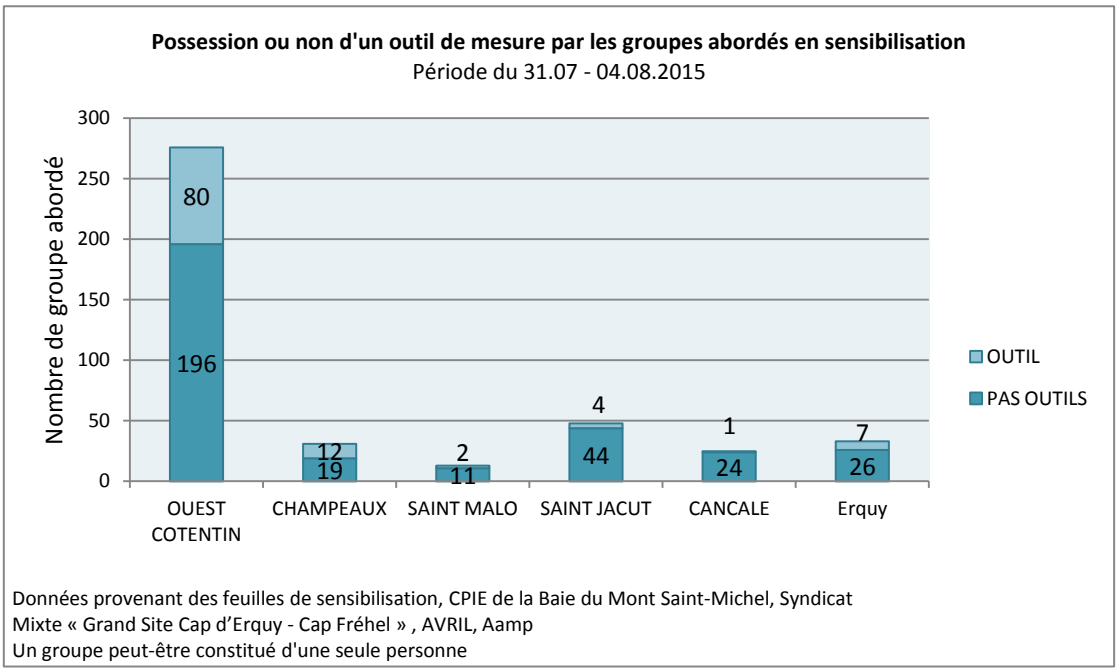

Données provenant des feuilles de sensibilisation, CPIE de la Baie du Mont Saint-Michel, Syndicat Mixte « Grand Site Cap d'Erquy - Cap Fréhel » , AVRIL, Aamp
Un groupe peut-être constitué d'une seule personne

En fonction des sites, deux types de pêcheurs ont été identifiés. Etant donné la période, un grand nombre de vacanciers sont présents sur nos côtes et profitent de la période de grande marée pour découvrir ces activités. Ces personnes ne sont donc pas particulièrement au courant de la réglementation, et ignorent même parfois son existence. A l'opposé, un grand nombre de pêcheurs avertis, principalement des locaux, étaient présents sur l'estran. Même si ces pêcheurs ont une certaine connaissance des tailles, peu d'entre eux possèdent un outil de mesure complet concernant l'ensemble des espèces. Malgré tout, sur l'ensemble des outils présentés, 75,5% d'entre eux sont à jour.

Accueil du discours et remarques

L'accueil de la sensibilisation par les pêcheurs a été très positif sur l'ensemble des sites. Les pratiquants ont montré un réel intérêt concernant la réglette et les informations diffusées.

Un manque de signalisation a par ailleurs été noté concernant les interdictions de pêcher dans les herbiers[2] et récifs d'Hermelles[3] ou encore la réglementation en vigueur aux alentours des zones conchylicoles[4].

L'utilisation du râteau est critiquée par certains pêcheurs qui le trouvent trop destructeurs du milieu. Cependant, les pêcheurs utilisant cet outil sont assez récalcitrants pour tester une autre technique de pêche, sachant que celui-ci est autorisé par la loi.

[2] Article 2 de l'arrêté Préfectoral du 21.10.2013 pêche de loisir à pied en Bretagne des coquillages échinodermes et vers marins
[3] Article 7 de l'arrêté Préfectoral N°247 DRAM de Rennes pour la Baie du Mont Saint-Michel
[4] Article 3 de l'arrêté Préfectoral du 21.10.2013 pêche de loisir à pied en Bretagne des coquillages échinodermes et vers marins / Arrêté Préfectoral du 13.06.2914 n° 41-2014 Normandie / Note du 24.10.2011 DPMA/SDAEP/N2011-9670

Il est à noter également pour la côte ouest du Cotentin la confusion autour de l'espèce de palourde *Venerupis corrugata*, nommée localement « coque bleue ». Son appellation engendre une confusion sur sa réglementation et certains pêcheurs à pied utilisent donc la taille réglementaire de la coque (3cm) et non de la palourde (4cm).

Perspectives

Suite au bon accueil des actions de sensibilisation sur l'archipel de Chausey, une seconde mobilisation sera mise en place au début de l'automne entre l'Agence et les agents du SyMEL. Cette période étant moins touristique, elle permettra de rencontrer une population de pêcheurs locaux, plus à même de revenir pêcher régulièrement sur l'archipel.

Cependant, l'arrivée de l'automne entraînant la baisse de fréquentation des estrans, les campagnes de sensibilisation laisseront place aux autres actions du programme sur le reste du territoire (enquête, évaluation des récoltes, projet de mise en place de panneaux de communication sur la pêche à pied de loisir…).

Un comptage national de pêcheur à pied est déjà prévu le **30 août 2015** ainsi qu'un comptage collectif le 29 septembre 2015. Nous allons donc avoir besoin d'un maximum de paire d'yeux bénévoles pour nous aider. Pour plus d'informations, et pour vous inscrire, vous pouvez contacter les différents membres de l'équipe du LIFE pour le Golfe Normand-breton (voir contact en fin de rapport).

Le deuxième **colloque du Life pêche à pied de loisir** *Estran, pêche récréative et sensibilisation*, se déroulera cette année à La Rochelle, le 18 et 19 novembre 2015. Ce rassemblement se fera sous forme de groupe de travail, pour privilégier les échanges. Ces ateliers feront l'objet d'actes communs avec le colloque *Estran, pêche récréative et concertation*, qui s'est déroulé à Saint-Jean-de-Luz en 2014. Les inscriptions seront ouvertes en septembre 2015. Pour toutes informations complémentaires vous pouvez contacter :

- Gaëlle QUEMMERAIS-AMICE / Marie MORINEAUX (Coordination Life Pêche à pied de loisir) gaelle.amice@aires-marines.fr / marie.morineaux@aires-marines.fr

- Richard COZ (coordination locale Estuaire de la Gironde et mer des Pertuis) richard.coz@aires-marines.fr

Enfin, le troisième colloque national des aires marines protégées se tiendra à Brest du 6 au 8 octobre 2015. Pour plus d'information vous pouvez consultez la page internet : http://www.aires-marines.fr/3e-colloque-national-des-aires-marines-protegees

Les marées de sensibilisation visibles dans les médias

Pêche à pied. Gros coefficients à partir de demain soir

À vos marques, prêts, grande marée!

Ce week-end, les grands coefficients de marée, de 103 demain après-midi et 106 jusqu'à lundi, devraient ravir les amateurs de pêche à pied, d'autant que la météo s'améliore.

Lorsque l'eau dévoile des espaces habituellement submergés, les courageux, râteau et seau à la main, enfilant leurs bottes pour amasser des coquillages et des crustacés. Dès demain en début d'après-midi, généralement trois heures avant la marée basse, il y a fort à parier qu'il y aura déjà du monde sur les plages à coquillages et les rochers à crustacés. Et encore plus dimanche pour la marée de 106.

Cependant, pour éviter les accidents, des précautions sont à prendre avant de partir pêcher. « **Il est vraiment important de regarder les horaires des marées montantes et descendantes pour ne pas se faire surprendre. Il faut consulter la météo afin d'éviter les intempéries** », explique Sandrine Lefebvre, de la préfecture maritime.

Une technique à acquérir

La pêche à pied est à éviter lorsque la météo est mauvaise, surtout en cas de brouillard. « **Avoir un vêtement de couleur est recommandé. Cela facilite le travail des secours. Si on est avec des enfants, il faut les surveiller et ne pas les laisser seuls. Il est primordial d'avoir le réflexe de regarder régulièrement l'horizon. Le téléphone portable est essentiel et il ne faut pas oublier de le recharger avant de partir. En cas d'urgence, il faut prévenir le Cross Jobourg en appelant le 196, le nouveau numéro d'urgence en mer. Cependant, malgré un téléphone, il ne faut pas oublier de prévenir une personne à terre.** « Ces petits gestes permettent d'assurer une sortie en toute sécurité et de profiter de son après-midi de pêche à pied.

L'Association pour une pêche à pied respectueuse de la ressource (APP2R) milite pour le respect des règles de pêche. Demain et dimanche, un stand sera dédié à l'association lors du festival Coutainville-La Plage pour informer et conseiller les gens sur la pratique de l'activité. Des sorties d'initiation à la pêche à pied sont prévues pendant quatre jours (voir encadré) afin de promouvoir une pêche respectueuse. « **Il n'y a pas forcément besoin d'outil, le râteau n'est pas nécessaire. En observant, on peut savoir où se cachent les palourdes : elles s'enfoncent quelques centimètres sous le sol, entre 5 et 10 centimètres. Elles laissent deux trous visibles à la surface pour respirer. Cette technique s'apprend et permet de ne pas abîmer le milieu naturel** », déclare Florian Bargat, médiateur de l'estran.

Depuis septembre, l'homme travaille pour l'APP2R, en allant à la rencontre des pêcheurs à pied sur une zone qui s'étend d'Annoville-sur-Mer à Saint-Martin-de-Bréhal. « **On devrait agrandir notre zone d'action jusqu'à Barneville-Carteret l'année prochaine** », informe Florian Bargat.

Cet été, un petit musée de la pêche à pied est mis en place à Agon-Coutainville du 4 juillet au 16 septembre. « **Les visiteurs peuvent apprendre la réglementation et étudier un fascicule de la pêche à pied dans le département. D'anciens outils sont exposés. On profite de cette rencontre pour donner des conseils, notamment leur rappeler qu'il faut ramasser ce qu'ils vont consommer et qu'il ne faut pas oublier de replacer les cailloux une fois qu'on les a soulevés** », rappelle Florian Bargat. Pour cette deuxième édition, le musée, gratuit, a déjà attiré 400 curieux, qui seront sûrement à l'œuvre ce week-end sur les plages normandes pour les grandes marées.

Arthur SAUTREL

Avec le beau temps

Les grandes marées devraient commencer demain dans la soirée. « **Le temps est très clément ce week-end** », explique Météo France Chabrac et. « **Les journées de samedi et de dimanche devraient être ensoleillées et le temps devrait être sec. Les vacanciers vont pouvoir profiter des grandes marées. Il n'y aura pas de vent et les températures vont augmenter progressivement au fil du week-end** ». Demain, les températures seront de 17° environ au nord du département et autour de 19° au sud. Dimanche, le marcure grimpera jusqu'à 25° dans la Sud-Manche et autour de 20° dans la Hague. Les nuages devraient faire leur apparition dans la matinée de lundi. Des averses sont prévues dans l'après-midi et des orages pourraient toucher la Cotentin dans la nuit de lundi à mardi. Selon MétéoFrance.com, la pluie devrait s'installer dans le département jusqu'à jeudi.

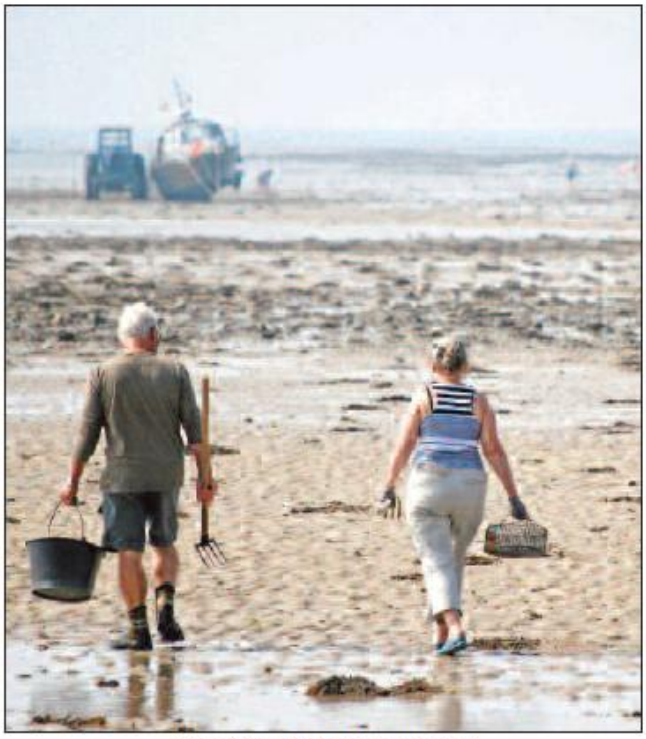

Le beau temps devrait être de la partie jusqu'à dimanche.

Carte réalisée par Alan Corbistan de l'Ifrep.

Les pêcheurs à pied attendent la grande marée de ce week-end avec impatience.

Guide et horaires des marées

Les grandes marées offrent un vaste terrain de jeu pour les pêcheurs à pied. À cette période de l'année, la pêche est ouverte pour les espèces suivantes : palourde, coque, moule, praire, couteau, bouquet, tourteau, étrille, homard, bulot, pétoncle, crevette grise, langon, sole. Cependant, la pêche de certaines espèces comme les huîtres, les araignées, les coquilles Saint-Jacques ou les ormeaux est interdite pour la période actuelle. Il faut également faire attention aux tailles minimales en vigueur pour chaque catégorie. Il est conseillé de pêcher au baissant, c'est-à-dire quelques heures avant la marée basse afin de ne pas être surpris par la marée montante.

Les marées basses

Agon-Coutainville : Samedi : 16h05; Dimanche : 4h32,16h54; Lundi : 5h19, 17h37; Mardi : 6h01, 18h18.

Barfleur : Samedi : 17h56; Dimanche : 6h19, 18h42; Lundi : 7h04, 19h26; Mardi : 7h48, 20h11.

Barneville-Carteret/Les Pieux : Samedi : 16h49; Dimanche : 4h16, 16h35; Lundi : 5h02, 17h20; Mardi : 5h46, 18h03.

Goury : Samedi : 16h57; Dimanche : 4h23, 16h42; Lundi : 5h08, 17h27 : Mardi : 5h53, 18h11.

Granville : Samedi : 15h55; Dimanche : 4h21, 16h43; Lundi : 5h08, 17h26; Mardi : 5h50, 18h06.

Pirou : Samedi : 16h05; Dimanche : 4h32, 16h54; Lundi : 5h19, 17h37; Mardi : 6h01, 18h18.

Portbail : Samedi : 15h57; Dimanche : 4h25, 16h45; Lundi : 5h11, 17h29; Mardi : 5h55, 18h12.

Querqueville/Formanville : Samedi : 17h05; Dimanche : 5 h31, 17h52; Lundi : 6h16, 18 h36; Mardi : 7 heures, 19h21.

Ravenoville : Samedi : 18h 41; Dimanche : 7h05, 19h27; Lundi : 7h49, 20h10; Mardi : 8h31, 20h52.

Saint-Vaast-la-Hougue/Quinéville : Samedi : 18h26; Dimanche : 6h50, 19h 13; Lundi : 7h36, 19h57; Mardi : 8h19, 20h40.

Les actions autour de la pêche à pied

Les grandes marées de ce week-end sont l'occasion pour l'Agence des aires marines protégées (Aamp) de proposer des actions de sensibilisation aux bonnes pratiques de la pêche à pied sur les côtes normandes et bretonnes. Ces animations ont pour objectif de sensibiliser un grand nombre de participants, qu'ils soient locaux ou seulement de passage le temps des vacances. Pendant ces quatre jours de découvertes du littoral, des réglettes seront distribuées, accompagnées de précieux conseils sur les pratiques à respecter (quotas, règles sanitaires). Sur la réglette, la taille réglementaire de chaque espèce sera notifiée avec les dates d'ouverture de la pêche. Des marées de sensibilisation auront lieu tout au long du week-end, c'est-à-dire que les équipes du programme « LIFE + environnement politique et gouvernance » se rendront sur le terrain afin d'expliquer aux pratiquants les bonnes habitudes à avoir lors d'une séance de pêche à pied.

Samedi 1er août

Marées de sensibilisation : **Îles Chausey**, à partir de 9h15 au débarquement des navettes, et sur le terrain l'après-midi; **Gouville-sur-Mer**, entre 14 heures et 18 heures.

Sortie « Découverte de l'estran » à **Agon-Coutainville**, de 14h30 à 16h30.

Dimanche 2 août

Marée de sensibilisation : **Saint-Martin de Bréhal**, entre 14h45 et 18h45; **Champeaux**, entre 14h45 et 18h45.

Sortie « Initiation à la pêche à pied », de 15h30 à 17h30 à **Agon-Coutainville**.

Lundi 3 août

Marée de sensibilisation : **Bréhal**, entre 15h15 et 19h15.

Sortie « Coquillages et Crustacés » à **Saint-Germain-sur-Ay** à partir de 16 heures.

Mardi 4 août

Marée de sensibilisation : **Blainville-sur-Mer**, entre 16 heures et 20 heures.

Sortie « Initiation à la pêche à la palourde » à **Agon-Coutainville**, à partir de 16 heures.

Article paru le 31 juillet 2015 dans la presse de la Manche

Grandes marées : c'est parti pour 4 jours

31/07/2015 à 16:01 par christianbouzols

Le Pays Malouin
www.lepaysmalouin.fr

Avec des coefficients qui vont monter jusqu'à 106, c'est un beau week-end de grandes marées qui s'annonce à partir de demain samedi.
Si rien de spectaculaire n'est annoncé sur le sillon (pas de grosses déferlantes attendus, à priori, sauf peut-être mardi), ce sera le bonheur pour les amateurs de pêche à pied, les horaires des marées basses étant l'après-midi.

Sam. 01	03h08	1,40m	
	08h32	12,15m	99
	15h31	1,40m	
	20h52	12,70m	103
Dim. 02	03h58	1,00m	
	09h18	12,55m	105
	16h19	1,10m	
	21h37	12,95m	106
Lun. 03	04h44	0,80m	
	10h02	12,65m	106
	17h03	1,05m	
	22h21	12,90m	104
Mar. 04	05h28	0,90m	
	10h45	12,50m	101
	17h44	1,30m	
	23h03	12,50m	97

Les coefficients étant très importants, il y aura sans doute beaucoup de monde à parcourir l'estran, ce qui incite la préfecture, mais aussi les associations de protection de l'environnement à faire de la prévention. De sécurité tout d'abord (Bien veiller notamment à quitter vos lieux de pêche 1/2h minimum avant la remontée des eaux), et de protection de la ressource.

En cliquant sur *ce lien*, vous connaîtrez les différentes tailles de capture autorisées.

A noter également que l'Agence des aires marines protégées va mener des actions de sensibilisation aux bonnes pratiques de pêche à pied sur les côtes ce week-end. Sur la Côte d'Emeraude, ces marées de sensibilisation ont lieu lundi 3 août.
A Saint-Malo entre 15 h et 19 h, au Fort National et à Cancale entre 15 h 15 et 19 h 15 (lieu et horaire à confirmer).

Contact : Margaux PINEL 06 77 80 39 73 margaux.pinel@aires-marines.fr

Article paru le 31 juillet 2015 dans Le Pays Malouin

Ouest-France
Mardi 4 août 2015

Un pêcheur à pied averti en vaut plusieurs

Râteau ou cuillère pour pêcher les coques ? Réglette ou bon sens pour mesurer coquillages et crustacés ? Hier après-midi, deux bénévoles du programme Life sont allés à la rencontre de pêcheurs, à Saint-Malo.

Reportage

« Pas besoin de réglette, j'ai mon pied à coulisse. » Jean, Malouin, est un habitué de la pêche à pied. **« C'est une bonne détente. »** Pendant la grande marée, hier après-midi, il s'est offert un bon bol d'air avec son épouse Huguette et leurs deux petites filles, Bérénice et Anouk.

« Il n'y a pas beaucoup de monde aujourd'hui. Hier, c'était mieux », raconte Jean, qui a pêché un homard. **« Saviez-vous qu'il faut couper un bout de sa queue, pour éviter la revente ? »**, demande Anaïs Perucaud, de l'agence des Aires marines protégées, basée à Granville. **« Ah non, vous m'avez appris quelque chose. Mais un homard, vous savez, on préfère le manger. »**

Huguette apprend à bien pêcher à ses deux petites filles, Bérénice et Anouk.

300 coques, 20 ormeaux

Ce service de l'État applique un programme européen, mis en place sur trois ans, jusqu'en juillet 2017, de Boulogne au Pays Basque. **« Life** (L'Instrument financier pour l'environnement) **est cofinancé par les pays à hauteur de 50 % »**, souligne Margaux Pinel, coordinatrice du projet pêche à pied de loisir dans la Manche, en Ille-et-Vilaine et dans les Côtes-d'Armor.

« Nous travaillons avec des bénévoles et des associations locales. » Et c'est la première fois que cette équipe intervient à Saint-Malo, après Cancale, la baie du Mont-Saint-Michel et Saint-Jacut-de-la-Mer.

« Notre objectif est de sensibiliser les pêcheurs à la réglementation », poursuit Anaïs, accompagnée de Charlotte Geslin, de l'association Cœur Émeraude. Les deux jeunes femmes ont notamment distribué des réglettes plastifiées, en forme de pied à coulisse.

Elles indiquent la taille à respecter et le nombre maximum de coquillages et crustacés à ramasser : palourde 4 cm, 150 maximum ; ormeau 9 cm, 20 ; coque 3 cm, 300... **« Elles peuvent ainsi se reproduire une fois dans leur vie. »**

« Les habitués marquent des repères sur un outil ou utilisent un tuyau. Mais les amateurs ou les vacanciers ignorent souvent les règles et les amendes en cas de non-respect. »

Les belles demoiselles

Au bas de l'eau, Michel, qui revient à la pêche après cinq ans d'absence, attend que son rocher préféré se dévoile. Tandis que Jean et un copain n'hésitent pas à rejoindre le bout de terre avec de l'eau jusqu'à la taille.

« Je viens voir les demoiselles et j'ai mis mes gants. J'espère qu'elles m'ont attendu, car pour elle, j'en pince », s'amuse Michel, qui ne connaît pas vraiment les tailles, mais **« je ne choisis que les plus belles »**. Les écrilles finiront pourtant toutes au fond d'une galette, **« à la place de l'œuf et du jambon »**.

Anaïs Perucaud, du programme Life, et Charlotte Geslin, de Cœur Émeraude.

Nadine PARIS.

Mardi 4 août, dernier jour de marées, avec un coefficient de 97 et une mer basse à 17 h 44. Les prochaines auront lieu à la fin du mois, avec des coefficients de 101 à 114.

Article paru le 4 Août 2015 dans Ouest France (Edition de St-Malo)

Conseils pour pêcher durablement

Armés de seaux, filets, et chaussures ne craignant pas l'eau, 43 vacanciers sont allés découvrir le petit monde qui se cache lorsque la mer se retire.

SAINT-GERMAIN-SUR-AY

L'association "Vivre en Cotentin" a été créée en 1985 et labellisée CPIE (Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement) en 1993. Elle s'est donnée pour but de procurer à tous un outil d'animation, d'information, de formation et d'étude relatif à l'environnement.

Forte d'une centaine d'adhérents et d'une quinzaine de salariés l'association propose des sorties d'initiation et des opérations de sensibilisation pour tous publics, des animations pédagogiques pour les scolaires (de la 1/2 journée au séjour), des stages nature à Thème, réalise des outils de découverte du patrimoine naturel et bâti (soutiens d'interprétation, panneaux de sites, expo, plaquettes, topo-guide).

Lundi 3 août une sortie "coquillages et crustacés" était organisée à 16 h, à l'heure où la mer s'est retirée et qu'une petite faune se réfugie sous le sable, les algues et les rochers, tout un monde étonnant d'animaux filtreurs, herbivores et carnivores. Anne-Marie distribuait des réglettes et des plaquettes de conseils pratiques de la pêche à pied de loisirs du projet "Life, pêche à pied de loisir", projet européen pour une pêche à pied récréative durable, pour accompagner les pêcheurs à pied vers un meilleur respect du milieu marin, pe maintien de leurs pratique: tées par l'Agence des Aires M. protégées.

Pratique : C.P.I.E. du Cotentir mail accueil@cpiecotentin.cc site : www.cpiecotentin.com seignements au 02 33 46

8 AOÛT 2015

Article paru le 8 Août 2015 dans la Manche libre

Remerciements

La mission d'étude tient à remercier l'ensemble de ses partenaires : le CPIE[5] du Cotentin, les agents du SyMEL[6], le CPIE Maison de la Baie, le Syndicat Mixte « Grand Site Cap d'Erquy - Cap Fréhel », l'APP2R[7] et l'association AVRIL[8], l'association Cœur Emeraude, ainsi que l'ensemble des bénévoles qui ont participé aux actions du programme.

Du nouveau dans l'équipe du LIFE

L'Aamp a recruté deux nouveaux Volontaires en service civique. Anaïs PERUCAUD (jusqu'au 14 Janvier 2016), géographe spécialisée sur le milieu littoral, et Florent CORBAIN (jusqu'au 30 Avril 2016) diplômé en écologie marine. Ils travailleront exclusivement sur le programme LIFE+.

Pour plus d'informations sur le programme et nos actions, vous pouvez contacter :

Agence des aires marines protégées
Margaux PINEL
Chargée de mission, coordinatrice locale
du projet LIFE pêche à pied de loisir
Zone du golfe normand breton
margaux.pinel@aires-marines.fr
02 33 69 20 84 - 06 77 80 39 73

Agence des aires marines protégées
Florent CORBAIN
VSC "projet LIFE + Pêche à pied de loisir
Zone Golfe normand breton"
florent.corbain@aires-marines.fr
(02) 33 69 20 87
(06) 71 99 34 79

Agence des aires marines protégées
Anaïs PERUCAUD
VSC "projet LIFE + Pêche à pied de loisir
Zone Golfe normand breton"
anais.perucaud@aires-marines.fr
(02) 33 69 20 85
(06) 81 15 16 62

[5] CPIE : Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement
[6] SyMEL : Syndicat Mixte Espace Littoraux de la Manche
[7] APP2R : Association pour une Pêche à Pied Respectueuse de la Ressource
[8] AVRIL : Association Valorisation Rivières Initiatives Locales